

**Journée des Maires et des Présidents du Pas-de-Calais  
Assemblée Générale Ordinaire  
Artois Expo – 04 Octobre 2018  
Discours de Mme BOUCHART**

Monsieur le Président de l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité du Pas-de-Calais,  
Mes Cher(e)s Collègues,

En tant que Trésorière de l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité du Pas-de-Calais, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de l'année 2017 ainsi que le montant des cotisations de l'année 2019.

Cette mission est d'autant plus agréable que, comme l'an passé, l'exercice comptable 2017 se termine par un résultat positif de 53 665,38 €.

Vous pourrez suivre les grandes lignes budgétaires des produits et des charges sur l'écran et je vous rappelle que l'ensemble des informations financières vous a été transmis par mail.

Monsieur CHOTEAU, notre Commissaire aux Comptes, vous apportera, dans quelques instants, les précisions sur la situation financière.

Au cours de l'année 2017 nous avons encaissé 496 554,47 €.

Les cotisations constituent toujours la recette principale avec la subvention du Conseil Départemental et de la Communauté Urbaine d'Arras.

Le paiement de la cotisation à l'AMF, avant le 1er Juillet, nous permet d'avoir une ristourne de 7,5% des cotisations communes et EPCI (15 696,53 €).

Vous pouvez constater que nos produits financiers sont stables par rapport à l'année 2016.

En ce qui concerne les charges, elles sont constituées en majorité par la cotisation à l'AMF et par l'organisation de différentes rencontres pour l'ensemble de nos adhérents. Il est à noter une augmentation d'un peu plus de 9,5% par rapport à l'année dernière. Cette hausse est principalement due à l'augmentation du poste comptable « publication ». Depuis 2017, dans le cadre de notre convention avec La Gazette Nord – Pas-de-Calais, nous vous offrons leur hebdomadaire.

Je souhaiterais ensuite évoquer avec vous quelques chiffres significatifs de l'activité de l'Association :

- le principal poste de dépenses est le versement à l'Association des Maires de France de la part de cotisations perçue pour son compte par notre association départementale auprès des communes et EPCI adhérents (209 332,00 €), dont il faut déduire la ristourne de 7,5% des cotisations communes et EPCI accordée pour le versement anticipé à l'association nationale (15 696,53 €).

- Les charges de personnel qui s'élève à 100 929,37 €

- Nous avons également l'abonnement à la revue « Maires de France » pour l'ensemble de nos adhérents (34 528,50 €) et l'abonnement au mensuel « La Gazette Nord – Pas-de-Calais » (39 555 €).

- Les frais pour notre congrès annuel (6 809,50 €)

En ce qui concerne les produits, l'essentiel en est assuré, bien évidemment, par les cotisations (401 614,88 €) qui représentent, une part très importante des produits.

La subvention départementale (35 250 €) reste un élément très important pour l'équilibrage de notre budget ainsi que la subvention de la Communauté Urbaine d'Arras (pour l'organisation de notre congrès) et les participations de notre partenaire Spid Com (31 358,54 € en 2017), qui nous permettent d'assurer nos missions au service de nos adhérents.

Concernant les éléments du bilan, l'information la plus importante est le fonds de réserve qui, comme je vous l'ai indiqué, nous permet de payer les cotisations à l'AMF avant le 1er Juillet.

L'augmentation de nos disponibilités s'explique par l'arrivée à terme de nos placements à moyen terme mais également au Fonds de soutien « IRMA ». En effet, les fonds ont été versés cette année.

Nous allons maintenant passer au vote des montants 2019 des cotisations.

➤ Pour les communes dont la population est inférieure à 199 habitants : 51 €

➤ Les communes dont la population est comprise entre 200 et 399 habitants : 69 €

- Les communes dont la population est comprise entre 400 et 599 habitants : 78 €
- Et pour celles de plus de 600 habitants, un forfait de 0,225 € par habitant
- Pour les structures intercommunales à fiscalité propre : un taux de 0,06 € par habitant.

Je tiens à vous rappeler que ces cotisations sont stables depuis 2012.

Voilà, mes Cher(e)s Collègues les quelques informations que je souhaitais vous apporter.

Dans quelques instants, Monsieur le Président va vous soumettre au vote ce rapport financier.

Mes Cher(e)s Collègues, je vous souhaite une bonne Assemblée Générale.